



# JOURNAL MUNICIPAL

Édition octobre  
2013  
numéro 08



## À NOTER

La prochaine parution  
du journal municipal  
est prévue le:  
**22 novembre 2013.**



## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2013 :

rappel et informations à lire en page 5



RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES  
MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF

**ATTENTION:**  
LES 2 PROCHAINES  
CUEILLETTES DE FEUILLES PRÉVUES  
LE 28 OCTOBRE ET LE 11 NOVEMBRE  
2013 SONT ANNULÉES.

**\*Utilisez votre bac à matières organiques selon l'horaire établi.**

Service aux citoyens / Collecte  
418 876-2714 / 1 866 760-2714 Courriel : [info@rrgmrp.com](mailto:info@rrgmrp.com)

## Hôtel de ville

297, 1re Avenue, Portneuf, Québec G0A 2Y0

[www.villedeportneuf.com](http://www.villedeportneuf.com)

Tél.: 418 286-3844 Fax : 418 286-4304

Courriel: [info@villedeportneuf.com](mailto:info@villedeportneuf.com)

TRAVAUX PUBLICS (urgence): 418 808-8084

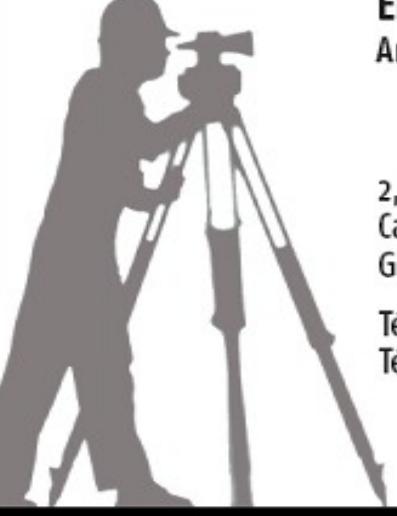
LOISIRS: 418 286-3844 poste 28

Courriel: [loisirs@villedeportneuf.com](mailto:loisirs@villedeportneuf.com)

CENTRE DES LOISIRS: 418 286-6966

SÉCURITÉ PUBLIQUE: 418 520-7471

**EN CAS D'URGENCE: 911**

Page 2	Une voie de choix
Nelson Bédard (en élection) <a href="mailto:maire@villedeportneuf.com">maire@villedeportneuf.com</a>	Maire 418 286-3844 Poste 23
Diane Godin 418 286-6543 (élue par acclamation) <a href="mailto:dyaneq@globetrotter.net">dyaneq@globetrotter.net</a>	Conseillère, district #1 Représentante à la table de concertation des aînés de Portneuf Représentante de la ville à l'O.M.H.
Chantale Hamelin 418 286-6910 (élue par acclamation) <a href="mailto:chantale.hamelin@villedeportneuf.com">chantale.hamelin@villedeportneuf.com</a>	Conseillère, district #3 Maire suppléante Membre du comité consultatif d'urbanisme Représentante de la ville à la R.R.G.M.R.P.
Esther Savard 418 286-3434 (élue par acclamation) <a href="mailto:esther.savard@villedeportneuf.com">esther.savard@villedeportneuf.com</a>	Conseillère, district #5 Représentante de la ville auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale nationale et de Chaudières-Appalaches Représentante achat local Représentante pour le DekHockey
Annick Leclerc 418 913-0513 (élue par acclamation) <a href="mailto:anick.leclerc@villedeportneuf.com">anick.leclerc@villedeportneuf.com</a>	Conseillère, district #6 Responsable des questions familiales et du volet aînés
<b>**LE POSTE 2 ET LE POSTE 4 SONT EN ÉLECTION.</b>	
<u>Les responsables municipaux (418 286-3844)</u>	
DIRECTION GÉNÉRALE GREFFE SERVICE des TRAVAUX PUBLICS INSPECTION MUNICIPALE SERVICE des INCENDIES et SÉCURITÉ PUBLIQUE SERVICE des LOISIRS INSPECTION de la RACE CANINE	Danielle M. Bédard France Marcotte Denis Dion Jean-François Jourdain Éric Savard Tél.: 418 520-7471 Anaïs Jardon Denise Charest
<div style="border: 1px solid black; padding: 5px; display: inline-block;">         dépositaire du gref de Maurice Grenier A.G.       </div> <div style="display: flex; align-items: center;">  <div style="margin-left: 20px;"> <p><b>Éric Lortie, B. Sc.</b> Arpenteur-Géomètre</p> <p>2, Place de l'Église Cap-Santé (Québec) G0A 1L0</p> <p>Tél.: 418 285-3252 Téléc.: 418 285-0075</p> <p><b>courriel: <a href="mailto:elortieag@videotron.ca">elortieag@videotron.ca</a></b></p> </div> </div>	<div style="text-align: center;">  <p><b>Ville de Portneuf</b> Une voie de choix</p> </div> <div style="display: flex; justify-content: space-between;"> <div style="width: 45%;"> <p><b>RAYNALD L'ECLERC</b> N O T A I R E</p> </div> <div style="width: 45%;"> <p>655 B, de l'Église Portneuf (Québec) G0A 2Z0</p> <p>Téléphone : 418 286-3532 Télécopieur : 418 286-4977</p> </div> </div>
<p>Le journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année. Pour faire paraître une information à but non lucratif, la date de tombée est le jeudi 7 à 12h00 pour l'édition de novembre. <b>Le format Word est requis.</b> Réalisation et mise en page : Nancy Provencher</p>	

- Dépôt du bordereau de correspondance
- Adoption du procès-verbal du 9 septembre 2013
- Adoption des comptes à payer : \$192 102.83
- Dépôt du procès-verbal du Comité Culture et Embellissement
- Assemblée de consultation, longueur des îlots
- Adoption du règlement, longueur des îlots
- Assemblée de consultation, zone Af/a-110
- Adoption du second projet de règlement, zone Af/a-110
- Adoption du premier projet de règlement, zone Rec-4 (retiré)
- Assemblée de consultation, plan d'urbanisme Perthuis
- Adoption du règlement, plan d'urbanisme Perthuis
- Adoption règlement, secteur Perthuis
- Soumission, aqueduc Chemin Neuf/des Conifères
- Appel d'offres – Construction d'un bâtiment non-chauffé
- Permanence monsieur Camil Julien
- Employés temporaires pour le déneigement
- Rémunération du personnel électoral
- Approbation budget, scrutin 3 novembre 2013
- Autorisation signature entente TransCanada
- Climat municipalité
- Appui CPTAQ, dossier famille Savard
- Paiement Programme Rénovation Québec
- Développement Portneuvien, fin de parc 10% (phase 3)
- Offre de services, monsieur Gagnon
- Plan stratégique de développement durable
- Dépôt rapport d'eau potable
- Embauche pompiers volontaires
- Modification rés. 2013-08-182, Commission toponymie - Perthuis



M. Nelson Bédard, maire de Portneuf

**Prochaine séance ordinaire:**

**Lundi, le 11 novembre 2013 à 19h30**

**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL**

**DE PORTNEUF DU : 1er octobre 2013**



# AVIS PUBLICS

**Ville de Portneuf**  
**M.R.C. de Portneuf**

## **AVIS PUBLIC ADRESSÉ AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM**

## **Second projet de règlement modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de permettre la construction résidentielle dans la zone Af/a-110**

## **1. Objet du projet de règlement**

Lors d'une séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2013, le conseil de la Ville de Portneuf a adopté un second projet de règlement intitulé « Modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de permettre la construction résidentielle dans la zone Af/a-110» à la suite de l'assemblée publique de consultation, tenue le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

**Ce second projet de règlement a pour but de permettre la construction d'une résidence unifamiliale dans la zone Af/a-110 en bordure de la route St-Gilbert.**

## 2. Demandes de participation à un référendum

Le second projet de règlement contient des dispositions pouvant faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

### **3. Identification des zones**

## **Identification des zones**

## Af/a-110 Af/b-110, A-106, Af/b-111, A-108

**Le plan permettant d'identifier la zone visée et la zone contiguë peut être consulté au bureau de la municipalité aux heures normales de bureau.**

#### 4. Conditions de validité d'une demande

## **Pour être valide, toute demande doit :**

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
  - être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le 4 novembre 2013;
  - être signée par au moins douze (12) personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas vingt-et-un (21).

## 5. Personnes Intéressées

**Est une personne intéressée d'une zone ou d'un secteur de zone quiconque serait une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire à la date de référence soit le 1<sup>er</sup> octobre 2013.**

Les renseignements permettant de déterminer quelles sont les personnes intéressées ayant le droit de signer une demande peuvent être obtenus au bureau de la municipalité, aux heures normales de bureau.

## 6. Absence de demandes

Toutes les dispositions du second projet de règlement qui n'auront pas fait l'objet d'une demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

## 7. Consultation du projet

Le second projet peut être consulté, au bureau de la municipalité, au 297, 1<sup>re</sup> Avenue à Portneuf, les jours ouvrables et aux heures régulières du bureau.

**DONNÉ À PORTNEUF, CE vingt-cinquième jour d'octobre 2013.**

France Marcotte

## **France Marcotte, Greffière**

## AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée greffière de la susdite municipalité :

QUE le conseil municipal de la Ville de Portneuf a adopté lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2013 le règlement suivant :

Règlement modifiant le règlement de zonage #116 afin de permettre l'usage élevage de chevaux dans la zone Ra/a-1

QUE le règlement 142 n'a fait l'objet d'aucune demande valide de participation à un référendum et que ce dernier est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

QUE le règlement 142 est entré en vigueur suite à l'émission du certificat de conformité par la M.R.C. de Portneuf le 19 septembre 2013.

QUE le présent règlement est déposé au bureau de la municipalité, 297, 1<sup>re</sup> Avenue, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures régulières de bureau.

Donné à Portneuf, ce 25<sup>ème</sup> jour d'octobre 2013.

*France Marcotte*

France Marcotte, Greffière



## ÉLECTION MUNICIPALE

3 NOVEMBRE 2013

Nouveau :

**En 2013, l'élection municipale est à l'ensemble du territoire et non en district. Alors, chaque électeur pourra voter à TOUS les postes où il y'aura plus d'un candidat (maire, conseillers et conseillères).**

Information :

- **27 octobre 2013: jour du vote par anticipation 12h00 à 20h00 (hôtel de ville sis au : 297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0)**
- **3 novembre 2013: jour du scrutin 10h00 à 20h00 (hôtel de ville sis au : 297, 1<sup>re</sup> Avenue, Portneuf, Québec, G0A 2Y0 (le secteur nord et le secteur sud)**



## Ville de Portneuf

### OFFRE D'EMPLOI

#### Préposés à l'entretien des glaces

#### Emploi occasionnel

- + ou – 10 heures par semaine (semaine et fin de semaine);
- Travail pendant toute la saison de glace;
- Horaire variable (de soir ou de nuit).

Lieu de travail : Portneuf

#### Nature du travail

Sous l'autorité de la directrice des loisirs, le rôle principal et habituel de la personne préposée à la patinoire consiste à effectuer différents travaux d'entretien reliés aux surfaces glacées (patinoire, anneau de glace, etc.)

#### Tâches spécifiques :

- Participe à l'entretien des surfaces glacées;
- Déneige, nettoie et arrose la patinoire et les surfaces glacées;
- Prépare, entretient et contrôle les équipements (accessoires d'arrosages, etc.) et surfaces glacées;
- Participe à la bonne gestion (rangement) et à l'entretien des équipements associés aux surfaces glacées;
- Rapporte toutes anomalies à son supérieur immédiat;
- Respecte les règlements en vigueur dans les lieux utilisés (OTJ)
- Entretient de bonnes relations avec les citoyens ainsi qu'avec tous ses collègues de travail.

Il accomplit toutes autres tâches connexes requises par son supérieur relatives aux attributions exigées.

#### Qualifications requises

- Avoir 16 ans et plus;
- Bonne capacité physique, responsable, débrouillard et polyvalent;
- Facilité à travailler en équipe et de nuit.

Salaire : selon la convention collective en vigueur.

Faire parvenir votre CV **avant le 14 novembre 2013**

À l'attention de Mme Anaïs Jardon

Par fax au : 418 286-4304

Par courriel à : [loisirs@villedeportneuf.com](mailto:loisirs@villedeportneuf.com)

En personne ou par la poste au : 297, 1<sup>re</sup> Avenue,  
Portneuf, Québec  
G0A 2Y0

# INFORMATIONS:

## **BIBLIOTHÈQUE Le Signet, secteur sud, école La Riveraine, 105, rue des Écoliers, Portneuf**

La bibliothèque est ouverte tous les mercredis de 19h00 à 20h30. À compter du début de novembre, les emprunteurs recevront des billets pour participer au tirage de Noël. Deux chèques-cadeaux de la Librairie Donnacona seront tirés parmi tous les billets recueillis.

Bonne lecture!

## **BIBLIOTHÈQUE La Découverte, secteur nord, Carrefour municipal, 500, Notre-Dame, Portneuf**

### Horaire bibliothèque :

La bibliothèque est ouverte les mardis de 18h30 à 20h00, les mercredis de 13h30 à 15h00 et les jeudis de 18h30 à 20h00.

NOUVEAUTÉS "LIVRES"	OCTOBRE 2013
Qui de nous deux	Archambault Gilles
Le cinquième témoin	Connely Michael
Nano	Cook Robin
La mer silencieuse	Cussler Clive
Billie	Côté Chantale
Donne-moi ton coeur	Hayman James
7 jours	Meyer Dean
Moi Alex Cross	Patterson James
Pourquoi Maman les a tués	Roberson Nikkia
Souvenirs de la banlieu tome 5 *Tante Irma*	Laberge Rosette
Les héritiers du fleuve tome 1 * 1887-1893*	Tremblay-D'Essiambre Louise
Une journée particulière	Julliard Anne-Dauphine
Savanah *Aucun répit*	Payette Sylvie
Les menteuses tome 4 *Révélations*	Shepard Sara
Les menteuses tome 5 *Vengeances*	Shepard Sara
Pretty little *Secrets*	Shepard Sara
Le pot au rose	Bertrand Dominique
La nostalgie heureuse	Nothomb Amélie
Le vent en parle encore	Jean Michel
La grange d'en haut tome 1 *Faut marier Héléna	Dalpé Micheline
L'annuel de l'automobile 2014	
Marie-Pier à travers mes yeux	Piché Jacinthe

## La Résidence Portneuvienne

Il y a présentement deux logements à louer au 3<sup>e</sup> étage : un studio (1  $\frac{1}{2}$  pièce) du côté sud et un 3  $\frac{1}{2}$  pièces du côté nord. L'âge d'admissibilité à la Résidence est de 65 ans (avec légère perte d'autonomie) ou 70 ans (avec ou sans perte d'autonomie). Pour toute information ou pour une visite, veuillez communiquer avec monsieur Pierre Morissette au 418 286-4000.

Gilles Émond, Président  
Conseil d'administration de La Résidence Portneuvienne



**Le club de l'âge d'or «Partage»** vous invite à son souper de Noël qui aura lieu le **7 décembre 2013** à 17h30 au Carrefour municipal. Le souper sera suivi d'une soirée de danse. Une réponse serait souhaitée avant le 21 novembre prochain. Après cette date, il n'y aura plus de cartes à vendre.

Apporter votre vin— contribution payable : 10.00\$

Bienvenue à tous!

**Charlotte** : 418 286-3720 - **Liliane** : 418 286-6337 - **Yvonne** : 418 286-6192

*\*Nous fêterons nos « 80 et 90 ans ».*

## **SALON DES INTERVENANTS EN INSTALLATION SEPTIQUE DE PORTNEUF:**

Le lundi 30 septembre 2013, les citoyens étaient convoqués au salon des intervenants en installation septique tenu à l'hôtel de ville de Portneuf. Les citoyens présents ont obtenu toutes les informations nécessaires afin de permettre la mise aux normes de leur installation septique.

Merci aux citoyens présents et aux entreprises suivantes :

Roy Vézina associés  
Techni-Géni Environnement  
Enviro-Neptune  
Symbiose consultants Inc.  
Caron et fils  
Groupe Hémisphère  
Premier Tech aqua  
Enviro-Septic

Cimenterie Genest  
MEI assainissement

Excavation & Terrassement Dany Blais Inc.  
Excavation Guillaume Naud Inc.  
Léo Gauthier Excavation

Caisse Populaire de Portneuf  
Banque Nationale de Portneuf



**Jean-François Jourdain, Urbaniste  
Ville de Portneuf**



Vous pouvez vous en procurer des copies, au coût de \$50.00 chacun, au bureau de l'hôtel de ville et chez M. Pierre Gignac (demers.gignac@globetrotter.net, 418 286-0024).

L'équipe de Portneuf 1861

### Livre "Au dit-lieu de Portneuf"

Dans l'atelier du père Noël les jouets prennent vie. **Mère Noël**, petit renne, soldat de bois et lutins s'en donnent à cœur joie. La fée dragée est venue tout chambouler de sorte qu'on ne peut plus rien contrôler. Mais L'esprit de Noël se propage. Même la Nativité est évoquée dans la chaleur de sa plus pure tradition.

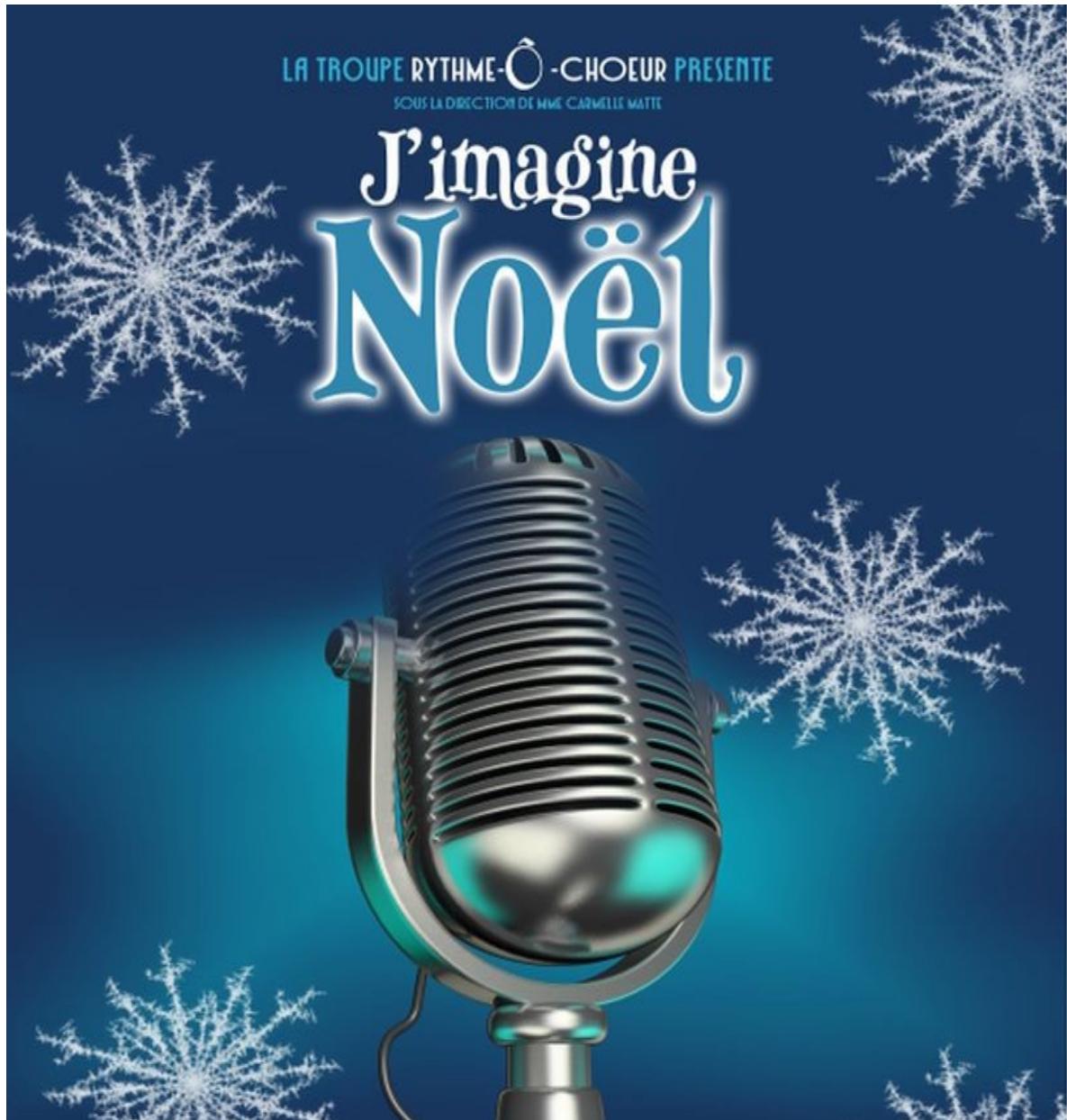
Pour ce **spectacle grandiose et jamais présenté** l'émotion est au rendez-vous de l'amour et du rêve ! Des décors féeriques, des visuels uniques, des costumes fantastiques, des chorégraphies remarquables et les plus belles chansons fascineront les petits et créeront des souvenirs impérissables dans le public de tout âge.

### Dimanche le 24 novembre église Ste-Agnès Donnacona 14h00

Coût : 20.00\$ Un adulte détenant un billet peut être accompagné d'un enfant de 10 ans ou moins gratuitement

Information et/ou réservation 418 285-3587

**\*Les portes ouvriront à 13h15**



# TRAVAUX PUBLICS



Le programme CHANGEZ D'AIR! est un succès remarquable, tant par le nombre d'inscriptions que par l'adhésion de partenaires, du secteur municipal et de l'industrie du chauffage.

Ce courriel a pour but de vous informer que les fonds relatifs aux incitatifs offerts dans le cadre du programme Changez d'air ! sont maintenant épuisés. L'accès au formulaire d'inscription en ligne a été bloqué et aucune transaction chez un détaillant ne sera possible à partir de mercredi le 16 octobre 2013.

Le programme est actuellement en évaluation et ce, jusqu'à la mi-décembre 2013. Nous tiendrons informés tous nos partenaires et la population des suites de cette évaluation vers la fin de décembre 2013.

**IMPORTANT :** Si vous avez des dossiers en attente d'acceptation, nous vous invitons à aller consulter votre portail afin d'y confirmer votre acceptation, s'il y a lieu, et ceci dans le but de tenir les dossiers le plus à jour possible. Rappel : Seulement les dossiers où il y a un « statut de dossier » sont prêts pour acceptation de la municipalité (une case à cocher se trouve alors au bas de la page du dossier pour confirmer l'acceptation). Vous devrez vérifier les coordonnées du participant et nous confirmer s'il s'agit bien d'une adresse de votre territoire et s'il s'agit bien d'une résidence principale et non d'un chalet par exemple.

## Stationnement dans les rues

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public entre 23h00 et 7h00, du **15 novembre au 1er avril** inclusivement, et ce, sur tout le territoire de la municipalité.

Toute personne qui commet une infraction est passible, en plus des frais, d'une amende de 30.00\$. Il est important de ne pas stationner dans les rues durant les jours de tempête ou d'accumulation importante de neige, afin que le service de déneigement puisse effectuer son travail sans problème.

## Lumière de rue – Rappel

Lorsque vous constatez qu'une lumière de rue est défectueuse, communiquez au: 418 286-3844 poste 21 afin que nous avisions la compagnie responsable de l'entretien du réseau d'éclairage dans les plus brefs délais.

Pour faciliter la localisation du lampadaire défectueux, il est important de nous donner une adresse de référence (la plus proche possible), nous mentionner également la nature de la défectuosité (lumière brûlée, toujours allumée, intermittente) afin de procéder à une intervention adéquate.

## Rinçage des réseaux d'aqueduc

Afin d'assurer la qualité de l'eau potable et celle de ses installations, la Ville de Portneuf procédera au nettoyage des réseaux d'aqueduc. À compter de septembre 2013, les employés des travaux publics démarreront l'opération de rinçage des réseaux de distribution de l'eau potable. Durée approximative de ces travaux : 1 mois.

## **Objectif et procédure :**

Les travaux qui seront menés de jour consistent à nettoyer les réseaux des différents dépôts qui peuvent s'accumuler dans les tuyaux. Pour ce faire, les employés du Service des travaux publics ouvrent les bouches d'incendie situées à des endroits stratégiques et les laissent couler suffisamment pour rincer adéquatement les conduites.

## **Que faire si votre eau est brouillée ?**

Le rinçage d'un réseau d'aqueduc peut avoir comme conséquence de brouiller, troubler l'eau avec de petites bulles d'air ou de colorer l'eau distribuée. Si tel est le cas, ouvrez tous vos robinets d'eau froide durant quelques minutes jusqu'à ce que la situation revienne à la normale. Cette détérioration momentanée des qualités esthétiques de l'eau potable n'affecte en rien sa salubrité. Aucun problème bactériologique n'est généré par cette opération.

Suivi du Règlement sur la qualité de l'eau potable (Q-2, r.18.1.1) :

Nous vous rappelons que l'eau potable de la Ville de Portneuf est analysée et suivie quotidiennement. De plus, des échantillons d'eau sont expédiés (chaque semaine) à un laboratoire accrédité par le MDDEP pour analyse. Tous les résultats obtenus sont acheminés au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs pour un contrôle de qualité.

## **Installation des balises**

(Saison 2013-2014)

L'arrivée du temps froid et de la neige nous oblige à parler de l'hiver et des précautions à prendre pour protéger nos terrains et rendre le service de déneigement des plus efficaces et sécuritaires. À l'approche de la saison hivernale, il est de la responsabilité des propriétaires de poser des balises afin de délimiter leurs terrains. Pour une protection optimale de votre propriété, la Ville vous suggère d'installer les balises aux coins de votre terrain, juste en bordure de la rue ou indiquez à votre entrepreneur en déneigement l'endroit précis où poser les balises.

## **Signalisation déneigement**

Dans le but d'accélérer le déneigement des voies publiques et diminuer les risques de bris, sinon les éviter, la Ville demande à ses citoyens d'identifier, à l'aide de poteaux peints d'une couleur voyante, de fanions ou de balises, l'alignement de la chaîne de rue, les clôtures, haies ou toute autre infrastructure située en bordure des voies publiques. Il est de plus recommandé que cette signalisation soit entretenue et dégagée pour qu'elle soit toujours visible.

## **Installations gênantes à identifier**

### **Arbres, arbustes, murets et haies - PROTECTION ET BALISAGE**

Il est de la responsabilité de chaque citoyen de protéger adéquatement les arbres, les haies ainsi que tout autre aménagement décoratif qui ornent son terrain. Il doit également " baliser " toutes infrastructures susceptibles d'être endommagées lors des opérations de déneigement (murets, interblocs, etc.), et ce, même si ledit bien est situé de l'autre côté d'une clôture qui longe la rue. D'ailleurs, la clôture elle-même devrait être enlevée ou protégée solidement pour éviter des bris coûteux. Il est de plus recommandé que cette signalisation soit entretenue et dégagée régulièrement pour qu'elle soit toujours visible. Advenant le non respect des orientations précitées, la Ville n'assumera aucune responsabilité en cette matière.

Pour sa part, le service des travaux publics s'assure de baliser les endroits dangereux, les bornes d'incendie et les emplacements de grilles pluviales de rues.

## **Protection hivernale**

**Les boîtes aux lettres** doivent être installées à l'extérieur de l'emprise de la route et protégées adéquatement. L'installation doit être conforme aux normes de Postes Canada.

**Les arbres, arbustes ou autres** doivent être à l'intérieur de la limite de la propriété et être protégés. La Ville ne pourra être responsable des bris survenus accidentellement lors des opérations de déneigements ou d'entretien.

## **Abris d'hiver pour automobiles**

**Les abris temporaires sont permis du 15 octobre 2013 au 1er mai 2014 aux conditions suivantes:**

-Il doit être situé à au moins 1,5m du trottoir ou de la bordure de rue s'il n'y a pas de trottoir;

-S'il est situé sur un terrain d'angle (à l'intersection de 2 rues), l'abri doit respecter le triangle de visibilité;

-Ces constructions doivent être revêtues de façon uniforme et un maximum de 2 matériaux différents peuvent être utilisés.

-Aucun permis n'est nécessaire pour l'installation de ces abris d'hiver.



# SERVICE DES LOISIRS

## ACTUALITÉ DU LOCAL DES JEUNES

### Activités réalisés en septembre:

- Souper pizza
- Fête gourmande à Neuville
- Soirée vendredi 13
- Magasinage et cinéma

### À venir:

- Maison hantée le 26 octobre prochain
- 31 octobre, on "passe" l'Halloween
- Activité culinaire en novembre

chaque samedi des activités sont organisées pour les 10-12 ans.

### Horaire :

#### 12-17 ans

- Jeudi 18h00 à 21h30
- Vendredi 18h30 à 22h30
- Samedi 18h30 à 22h30

#### 10-12 ans :

- Samedi 13h00 à 16h00



## SOIRÉES DE DANSE EN LIGNE COUNTRY POUR TOUS



VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2013:  
CARREFOUR MUNICIPAL  
(SPÉCIAL NOËL)

DÈS 19H30, AU COÛT DE 5.00\$  
PAR PERSONNE

INFORMATIONS 286-3844 #28



## VENTE DE CD pour le LAC-MÉGANTIC 10.00\$

### *Forte et magique*

Paroles : Linda Martel  
Musique Jacinthe Montambault & Linda Martel

Pour commander : 418 268-6193

Tous les profits et redevances de cette chanson sont versés  
à la ville de Lac-Mégantic

### *En vente à l'hôtel de ville*



**RAPPEL**  
JEUDI le 14 NOVEMBRE 2013 de 17h30 à 20h30 À LA SALLE  
DES CHEVALIERS DE COLOMB  
(110, de la Rivière)  
VENEZ ACCUEILLIR LES NOUVEAUX ARRIVANTS  
DE PORTNEUF!



CARTES DE SOUPER EN VENTE AU COÛT DE 10.00\$ PAR PERSONNE

**GRATUIT POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS!**  
RÉSERVATION OBLIGATOIRE POUR TOUS AVANT  
LE JEUDI 7 NOVEMBRE À MIDI

Cartes de souper disponibles au bureau municipal:

297, 1re Avenue, Portneuf, G0A 2Y0

Informations: 418 286-3844 #28 ou [loisirs@villedeportneuf.com](mailto:loisirs@villedeportneuf.com).

Groupe de Café-causerie à Donnacona,  
maintenant les mercredis aux 2 semaines, de 13h30 à  
15h30. Venez partager avec nous sur différents sujets,  
faire des sorties et surtout rencontrer de nouvelles  
personnes. Bienvenue à tous et à toutes.

Pour informations : 418 337-3704 /  
sans frais : 1-888-337-3704



<p>Page 13</p> <p><b>Le programme PAIR, une présence rassurante:</b> Le programme Pair est un service d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour*. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse. Grâce aux appels de Pair, plusieurs vies ont pu être sauvées. Ce service est offert gratuitement. Un appel suffit pour s'y abonner : <b>1 877-997-PAIR (7247)</b> Un service rassurant, qui permet aux aînés de conserver leur autonomie en plus de garantir leur sécurité ainsi que la tranquillité d'esprit pour leur famille et leurs amis.</p>	<p>Une voie de choix</p> <p><b>LA FÊTE DE L'HALLOWEEN 2013</b></p> <p><b>SAMEDI LE 26 OCTOBRE 2013</b>  <b>AU CARREFOUR MUNICIPAL À PORTNEUF</b></p> <p><b>13H00 À 16H00</b>  <b>ATELIERS DIVERS ET MAISON HANTÉE</b>  <b>DE 19H00 À 22H30</b>  <b>SOIRÉE DISCO 13 ANS ET - (concours de costumes)</b></p> <p></p> <p>Informations:  418 286-3844  #28  ou sur</p> <p></p> <p>Collaboration</p> <p></p> <p><b>AGA Club de Soccer</b>  <b>Les Riverains</b></p> <p></p> <p></p> <p>Vous êtes convié à l'assemblée générale annuelle de l'association de soccer Les Riverains  le mercredi 4 décembre 2013 à la maison des générations située au :  12, rue Déry à Cap-Santé à 18h30.</p> <p><b>LA FÊTE DE L'HIVER À PORTNEUF 5e ÉDITION</b>  <b>SAMEDI le 8 FÉVRIER 2014</b>  <b>C'EST LE MOMENT DE S'INSCRIRE AU TOURNOI</b>  <b>DE BASEBALL SUR GLACE:</b>  Infos: 418 286-3844 #28 ou  loisirs@villedeportneuf.com  (dépôt de 20.00\$ par équipe à l'inscription).</p> <p></p> <p>Gagnants Fête de l'hiver 2013. Photo Sylvain Auger.</p> <p></p> <p><b>Patins, bâtons, rondelles à donner?</b></p> <p>Venez les porter à l'OTJ sur les heures d'ouverture  ou communiquez avec moi.  <b>Ils serviront à rendre des gens heureux!</b></p>
---	--

# *L'Art* COMME NÉCESSITÉ

- SALON DES ARTISTES -

*Samedi le 9 novembre 2013*  
DE 10H00 À 20H00



*Artistes présents:*

Joane Audet, Stéphanie Bouchard, Nicolas Hudon, Mélodie Loranger  
Véronique Goulet, Anouk Bélanger, Sophie Ouellet, Christiane Beaudoin

**ENTRÉE GRATUITE**

**Carrefour municipal de Portneuf**  
500 rue Notre-Dame



**RIPPHE**

Réseau international sur le  
Processus de production du handicap

[www.ripph.qc.ca](http://www.ripph.qc.ca)

# Colloque

## **Les défis de la participation sociale des aînés ayant des incapacités :**

Interagir pour des politiques, des recherches  
et des pratiques porteuses de changement

**1<sup>er</sup> et 2 novembre 2013**



Pavillon Alphonse-Desjardins  
Université Laval - Québec



**Remboursement sur présentation de votre billet (15.00\$) à l'endroit où vous avez fait votre achat: accomodation Émilie, Pharmacie Familiprix Jacques et Marcotte et hôtel de ville de Portneuf.**

**\*pour informations : 418 286-3844 poste 28**

**Produit par RIME  
(Regroupement indépendant de la musique émergente)**

**EN SPECTACLE À PORTNEUF**

**SAMEDI 9 NOVEMBRE 2013**

**À L'ÉGLISE (481, Notre-Dame)**

**Billets en vente aux endroits suivants:**

- Accommodation Émilie (Pétro-T)
- Pharmacie Familiprix Jacques et Marcotte
- Hôtel de Ville de Portneuf

**INFORMATIONS: 418 286-3844 #28**

**Note: dans ce document, la forme masculine est utilisée uniquement dans le but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.**